

TARIFS COLLEGE à compter du 1er septembre 2025

DEMI PENSIONNAIRE 5 JOURS (jusqu'au 3 juillet 2026) – 519 euros (173 repas à 3 euros).

	1 ^{er} trimestre -69 jours sept-décembre 2025	2 ^{ème} trimestre- 52 jrs janvier - mars 2026	3 ^{ème} trimestre-52 jrs avril – juillet 2026
Montant de la demi-pension 5j	207.00 euros	156.00 euros *	156.00 euros *

DEMI PENSIONNAIRE 3 JOURS (jusqu'au 3 juillet 2026) – 309 euros (103 repas à 3 euros).

	1 ^{er} trimestre -42 jours sept-décembre 2025	2 ^{ème} trimestre- 31 jrs janvier - mars 2026	3 ^{ème} trimestre – 30 jrs avril – juillet 2026
Montant de la demi-pension 3j	126.00 euros	93.00 euros *	90.00 euros *

*Tarifs 2025 donnés à titre indicatif dans l'attente du vote des tarifs 2026 par le conseil départemental.

TARIFS COMMENSAUX

	2025-2026
Tarif 1 : indice majoré < 420	3.45 €
Tarif 2 : indice majoré compris entre 420 et 479	4.83 €
Tarif 3 : indice supérieur à 479	5.96 €

- **REPAS HOTE DE PASSAGE PARTICIPANT A LA VIE DE L'EPLÉ**

Coût par repas : 6.10 euros

- **CAFE D'ACCUEIL**

Tarif café avec viennoiseries : 1.80 euros

- **CARTE DE CANTINE**

Coût unitaire carte de cantine Myfare : 5.50 euros

- **CARNET DE LIAISON**

Coût unitaire 3 euros

- **DEGRADATIONS DIVERSES**

Manuel scolaire : coût du rachat d'un manuel neuf après remise éditeur en cas de non restitution ou d'ouvrage non distribuable à un autre élève

5 euros pour toute dégradation nécessitant une intervention avant la nouvelle distribution

Clef d'ascenseur en cas de non restitution : 4 euros

Frais d'envois en recommandé dans le cadre du recouvrement des créances : cout de l'envoi postal

Dégradations diverses : facturation du montant du devis de remise en état